

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 juin 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3872)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL222

présenté par

M. Clément, rapporteur et M. Le Bouillonnet, rapporteur

ARTICLE 47

A l'alinéa 87, supprimer les mots : « de la commission nationale de discipline ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.